



Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Betzdorf a l'honneur d'inviter les membres du Conseil Communal de la commune de Betzdorf, en application des dispositions des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13.12.1988, à se réunir en date du

VENDREDI, 15 mars 2019 à 8.30 heures

dans la salle de conférence de la mairie à **BERG**, avec l'ordre du jour ci-après:

ORDRE DU JOUR:

A huis clos:

1. Nomination
 - a. d'un employé communal relevant du groupe d'indemnité A2, sous-groupe scientifique et technique, pour les besoins du service technique,
 - b. d'un fonctionnaire communal relevant du groupe de traitement A2, sous-groupe scientifique et technique, pour les besoins du service technique

Séance publique:

2. Suppression du poste de fonctionnaire communal relevant du groupe de traitement A2, respectivement d'employé communal relevant du groupe d'indemnité A2, sous-groupe scientifique et technique, pour les besoins du service technique, créé en séance du 1^{er} octobre 2018
3. Présentation des résultats de l'enquête de satisfaction auprès des parents et des enfants fréquentant la Maison Relais de Roodt/Syre.
4. Approbation du contrat collectif pour salariés communaux.
5. Approbation d'un devis concernant l'installation d'une M-BOX sur le campus scolaire à Roodt/Syre.
6. Approbation d'un devis concernant le réaménagement en pavé de l'aire devant les tribunes du terrain de football à Mensdorf.
7. Approbation d'un devis et d'un crédit supplémentaire concernant l'acquisition de panneaux d'alarme vitesse.
8. Approbation d'un devis et d'un crédit, concernant l'acquisition du 1^{er} équipement pour les besoins de la nouvelle Maison des Jeunes sise à "Iewesch Bowéngs" à Roodt/Syre.
9. Approbation d'une convention avec le Fonds de gestion des édifices religieux, concernant la mise à disposition des églises de Betzdorf et de Roodt/Syre.
10. Approbation d'une convention concernant le Club Senior "An der Loupescht".
11. Approbation d'un acte avec Farei Services S.A., concernant la cession gratuite d'un terrain à Mensdorf (n° 2019/0139).
12. Approbation d'un acte avec Creos Luxembourg S.A., concernant le droit d'établir à demeure des ouvrages électriques à Mensdorf "In den Flachsgarten" (n° 89).
13. Approbation d'un acte avec Creos Luxembourg S.A., concernant le droit d'établir à demeure des ouvrages électriques à Roodt/Syre "route de Luxembourg" (n° 90).
14. Nomination de deux nouveaux membres dans la commission du sport et des associations sportives.
15. Approbation de divers contrats de concession de sépulture.
16. Informations aux membres du conseil communal.
17. Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
18. Questions aux membres du collège des bourgmestre et échevins.

Berg, le 8 mars 2019.

Le collège des bourgmestre et échevins,